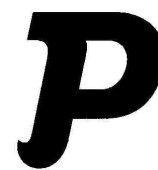




-O-O-O-



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

N° 369
DECEMBRE 2013

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

Déposé le 20/12/2013

Edito

MOBILISONS POUR UNE RENTREE SOCIALE TRES COMBATIVE

La fin de l'année n'est pas synonyme de fin de la précarité, des bas salaires, des licenciements ou des non renouvellements de contrats, des basses pensions ou encore la fin des difficultés (période de repos et non de glotonnerie) et n'arrêtera pas un patronat et un gouvernement alliés pour saccager les droits des salariés aux prétextes de crise et dette.

Ce mois de décembre apporte quand même une bonne nouvelle sur le front des luttes individuelles et collectives.

Les 5 de Roanne ont été relaxés de tous les chefs d'inculpation retenus contre eux. La justice a rendu son jugement. Nos camarades sont libres et soulagés malgré trois années d'acharnement judiciaire.

A cette occasion, je tiens à remercier les camarades qui ont participé au rassemblement à Roanne et les syndicats qui ont impulsé cette action réussie pour notre Union Départementale.

Reste l'affaire des locaux des organisations syndicales de l'Indre à Châteauroux pour qui la Cour de Cassation rendra son jugement le 22 janvier, ultime procédure qui scellera le sort de l'ensemble des mises à disposition des Bourses du Travail en France à titre gracieux. Le gouvernement, comme les précédents, n'a pas l'intention de statuer sur la reconnaissance juridique et institutionnelle des Bourses du Travail, tandis que les chambres consulaires patronales ont un statut propre. C'est ça la reconnaissance des organisations syndicales de salariés.

Deux dates à retenir dès maintenant : le 6 et 13 Février 2014. Le 13, une action avec un rassemblement est organisé à Tours par le Comité Régio-

nal sur les questions de santé, de Sécurité Sociale, de perte d'autonomie. Le 6 Février, le CCN de la CGT réuni début novembre, appelle à une grande journée de grèves et de manifestations interprofessionnelles pour les salaires, l'emploi et la protection sociale. Ces moments doivent être préparés dès la rentrée en discutant, en rencontrant, en mobilisant les syndiqués et l'ensemble des salariés sur nos revendications. Nous savons que depuis maintenant plusieurs mois, la discussion avec les salariés et leur prise de conscience de ce que seule l'action paye, sont difficiles. Mais si chacune, chacun d'entre nous, si l'ensemble des organisations organisent des assemblées générales, des distributions, des débats, si les militants, dans les entreprises, les services publics, les commerces, les services élaborent des cahiers revendicatifs sur nos propositions avec les salariés, les choses peuvent changer.

Il faut organiser plus encore les remises de timbres 2014 lors de moments conviviaux et fraternels. Nous sommes une organisation qui détient des valeurs de camaraderie, ne l'oublions pas.

Enfin, au nom de l'Union Départementale et à titre personnel, je tiens à souhaiter que cette fin d'année vous soit heureuse et chaleureuse ainsi qu'à l'ensemble de vos familles et de vos proches.

2014, une année de bataille, de conquêtes, de progrès.

A l'année prochaine et joyeuses fêtes !

Sébastien MARTINEAU
Secrétaire Général de l'UD-CGT

Sommaire :

Edito : Mobilisons pour une rentrée sociale très combative.

Centre Hospitalier Jacques Cœur en danger P. 2

Courrier au Vice Président de Agglobus P. 3

Nexter : Résultats élections DP et CE P. 4

Résultats élections au COSC (Territoriaux) P. 5

Finances - Chronique juridique P. 6

Indecosa CGT 18 : Non à la hausse de la TVA P. 7

Formation Syndicale : calendrier 2014 P. 8



AGENDA

FORMATION RÉGIONALE

Direction d'une Union Locale
(pour les membres des Directions)

3 - 4 & 5 MARS 2014
à BOURGES

HOPITAL EN DANGER, MOBILISATION DES USAGERS

Le Centre Hospitalier va mal, très mal. Depuis maintenant des années, les différentes orientations financières du Ministère de la Santé, quelles que soient les étiquettes politiques des gouvernements successifs, ont considérablement affaibli et dégradé le financement et l'organisation des soins.

Moins de budget c'est moins de médicaments, moins de produits de qualité pour la restauration, moins de matériels médicaux, moins d'entretien des bâtiments....

Moins de budget c'est moins de personnel dans les services aux côtés des patients, c'est moins de médecins au plus près des malades, c'est la mise en difficulté de l'hôpital public. Et qui dit moins de financement, dit transfert des soins vers la santé privée.

Les cliniques privées ou « l'hôpital privé » maintenant (c'est tromper l'usager, d'appeler comme cela la Clinique Guillaume de Varye, qui nous vous le rappelons, appartient à un groupe financier) ne sont là que pour faire de l'argent et piller la Sécurité Sociale, sans se soucier de la qualité et du service rendu. Ce ne sont pas les personnels de la clinique qui sont en cause, mais bien les dirigeants et les actionnaires.

L'Hôpital Jacques Coeur connaît une situation paradoxale sans précédent : d'un côté un agrandissement de bâtiment qui laisserait penser à une meilleure prise en charge médicale et de l'autre, une réduction d'effectifs annoncée, qui concernerait, dans un premier temps, les contrats à durée déterminée de personnel dans tous les services.

Dès la fin du mois de décembre, les contrats arrivant à leur terme ne seront pas renouvelés.

De plus, la rumeur, plus qu'insistante, que 200 agents seraient en « trop » dans l'Hôpital, laisse imaginer le pire des scénarios.

Lorsqu'on connaît les difficultés que rencontrent les patients pour avoir toujours du personnel à leurs côtés, pour avoir une écoute, pour pouvoir être pris en charge aux urgences et plus généralement dans les services de soins, on se demande si on ne marche pas sur la tête.

Lorsqu'on connaît les conditions de travail de l'ensemble des agents qui sont rappelés très régulièrement sur leurs repos et leurs vacances, que l'on oblige à travailler de plus en plus vite, nous voyons bien que tout est fait pour rendre l'hôpital inhumain, c'est inacceptable.

Cette organisation voulue par l'Etat, par le relais des Agences Régionales de Santé, ne peut continuer.

Les agents sont fatigués, exténués, ils sont abattus et démotivés, ce qui entraîne une fuite en avant et des mutations. Les médecins ne sont pas en reste..... La pression est telle qu'ils sont poussés vers la sortie. Sans médecin, pas d'hôpital.

Nous ne pouvons plus tolérer et encore moins accepter une telle situation.

Nous devons nous mobiliser, Personnels et Usagers, Salariés comme Retraités, Jeunes ou plus anciens, afin que cette situation cesse et que la Direction et l'Etat entendent nos revendications.

L'Hôpital public nous appartient ! Ripostons. Mobilisons-nous !

**Nous avons des propositions pour changer les choses.
NOUS POUVONS LES IMPOSER.**



8 Place Malus
18000 BOURGES

LETTRE OUVERTE AU PREMIER VICE PRESIDENT DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL AGGLOBUS



Ces récents mois, la presse a fait écho aux différentes initiatives et réactions d'usagers, de leur collectif et association face aux nouvelles applications du réseau des transports urbains Agglobus : exigence de dialogue à Asnières, consultation des usagers engagée à Saint Germain du Puy notamment.

D'Asnières les Bourges en passant par Saint-Germain du Puy, le Val d'Auron, Saint Doulchard... la contestation et la revendication est la même : *la réforme du réseau appliquée depuis le 26 août, sans consultation-concertation des usagers, a dégradé le service des transports publics existant, avec des conséquences néfastes et des effets parfois dramatiques pour les populations concernées. Il faut revenir aux dessertes existantes et satisfaire les besoins des usagers !*

Sous la pression d'usagers, vous avez été dans l'obligation de les rencontrer, d'écouter leurs récits sur les difficultés au quotidien et dans certaines situations sur l'impossibilité de déplacement par l'utilisation des bus. Ces réalités concrètes vous ont été exposées, développées, expliquées avec précision à Asnières, soulignant les incohérences du schéma décidé et mis en place, aggravant en certaines circonstances les conditions de vie d'habitants de quartiers mal ou plus desservis par le réseau Agglobus.

C'est le résultat d'une approche "hautement technique", "tournant le dos" à l'analyse des besoins des populations et à une projection sur l'avenir. C'est un "montage" marqué par une volonté de rationaliser le réseau et de continuer à "gérer" dans l'enveloppe budgétaire identique.

Mais, c'est aussi le résultat d'une démarche politique marquée par l'absence de dialogue, de concertation, d'expression des citoyens et usagers des transports publics. Nous ne pouvons que constater le profond mécontentement collectif qui s'exprime aujourd'hui !

Face aux différentes interpellations, vous avez annoncé d'éventuelles modifications, comme la préparation d'une nouvelle ligne pour desservir l'agence Pôle emploi ouvrant ses portes le 15 décembre prochain, sans précision sur le tracé... si cette disposition très partielle devenait effective, ce ne serait qu'un premier pas qui en appelle d'autres, plus importants. Car elle ne résoudrait pas, à elle seule, l'ensemble des demandes exprimées

par les usagers, impactés dans leurs conditions de vie, par des trajets repensés, par des suppressions et des créations d'arrêts, par l'application de nouveaux cadencements.

A Saint Germain du Puy, la desserte de proximité a été supprimée pour une partie de la population. Elle doit être impérativement rétablie en tenant compte des attentes principales : personnes chargées par les provisions dont le déplacement est difficile, parents accompagnés d'enfants, déplacements professionnels effectués quatre fois par jour, etc. Vitabus ne peut en aucun cas répondre à cet ensemble de préoccupations avec une offre nettement inférieure à un quart du temps. Il n'est pas acceptable que les autobus soient bannis des rues de cette commune !

Pour l'**Union Départementale des Syndicats Cgt du Cher** et son **Association INDECOSA-CGT 18**, association de défense des usagers, la logique qui est au cœur des modifications du réseau des transports urbains de Bourges et son agglomération ne relève pas de la mission de service public à rendre aux usagers de toutes catégories d'habitants, de tous lieux géographiques devant et pouvant être desservis par le réseau Agglobus.

L'heure est venue de "ré-ouvrir", sans attendre, le dossier Agglobus, d'établir les conditions d'un débat de qualité avec les populations, les élus des collectivités territoriales en responsabilité sur ce dispositif, les organisations syndicales de salariés, les associations d'usagers, pour définir les changements et évolutions nécessaires afin de répondre aux attentes et besoins des populations.

L'élaboration, puis l'application de telles prestations doivent être conçues dans le cadre d'un Service Public des Transports, avec la mise en Régie de la Société des Transports Urbains de Bourges et une revalorisation du prélèvement (taxe transport) aux entreprises pour se donner les moyens budgétaires nécessaires.

Bourges, le 19 novembre 2013

Guy Léger
Président INDECOSA CGT 18

Sébastien Martineau
Secrétaire Général UD 18

VIE SYNDICALE



NEXTER : 5 Décembre 2013

Elections des Comités d'Établissements et des Délégués du Personnel

**Une participation importante des personnels de 87,8 %.
La CGT recueille 33,45 % des voix en CE et 35,38 % en DP.**

COMITÉ D'ETABLISSEMENT

	Insc.	Vot.	%	Nuls	Expr.	CGT	%	Sièges	CFDT	%	Sièges	CGC	%	Sièges
1er Collège	-19		4,39%				-8,22%			8,22%				
TITULAIRES	90	89	98,89%	3	86	63	73,26%	1	23	26,74%	0			
SUPPLEANTS	90	89	98,89%	3	86	64	74,42%	1	22	25,58%	0			
2ème Collège	-5		-1,28%				-6,95%			6,95%				
TITULAIRES	164	142	86,59%	4	138	75	54,35%	1	63	45,65%	1	0	0,00%	0
SUPPLEANTS	164	142	86,59%	5	137	69	50,36%	1	68	49,64%	1	0	0,00%	0
3ème Collège	4		-1,93%				-2,15%			10,81%			-8,66%	
TITULAIRES	247	197	79,76%	5	192	64	33,33%	1	87	45,31%	2	41	21,35%	0
SUPPLEANTS	247	197	79,76%	4	193	58	30,05%	1	79	40,93%	2	56	29,02%	0
TOTAL Titulaires	-20		-0,94%				-5,75%			9,27%			-3,51%	
	501	428	85,43%	12	416	202	48,56%	3	173	41,59%	3	41	9,86%	0
TOTAL	501	428	85,43%	12	416	191	45,91%	3	169	40,63%	3	56	13,46%	0
TOTAL 2013	Participation : 85,43%					moyenne 47,24%			41,11%			11,66%		

DÉLÉGUÉS du PERSONNEL

	Insc.	Vot.	%	Nuls	Expr.	CGT	%	Sièges	CFDT	%	Sièges	CGC	%	Sièges
1er Collège	-19		5,31%				-3,65%			3,65%				
TITULAIRES	90	89	98,89%	4	85	67	78,82%	2	18	21,18%	0			
SUPPLEANTS	90	89	98,89%	3	86	66	76,74%	2	20	23,26%	0			
2ème Collège	-1		-2,96%				-4,22%			8,66%			-4,44%	
TITULAIRES	411	335	81,51%	11	324	119	36,73%	3	141	43,52%	3	64	19,75%	1
SUPPLEANTS	411	332	80,78%	10	322	121	37,58%	3	137	42,55%	3	64	19,88%	1
TOTAL Titulaires	-20		-1,75%				-4,70%			7,85%			-3,15%	
	501	424	84,63%	15	409	186	45,48%	5	159	38,88%	3	64	15,65%	1
TOTAL	501	421	84,03%	13	408	187	45,83%	5	157	38,48%	3	64	15,69%	1
TOTAL 2013	Participation : 84,33%					Moyenne 45,65%			38,68%			15,67%		

**La CGT obtient 3 sièges en CE (1 par collège),
en DP, la CGT obtient les 2 sièges en 1er Collège et 3 sièges dans le 2ème Collège.**

**Merci à toutes et à tous qui ont voté pour la CGT.
La CGT reste première organisation tous collèges confondus.**



Syndicat CGT des fonctionnaires Territoriaux Actifs et Retraités de la Ville de Bourges,
de Bourges Plus et du CCAS

Pour m'informer, me syndiquer : Syndicat de la Ville de Bourges
11, Rue Jacques Rimbault 18000 BOURGES - Tél : 02 48 57 82 47
cgt.communaux.bourges@gmail.com

ELECTIONS au CoSC Centre (Comité des Œuvres Sociales Communal) du 14 Novembre 2013

Les candidats de la liste CGT, remercient les collègues actifs et retraités de la ville de Bourges, du CCAS et de «Bourges Plus» pour avoir renouvelé largement leur confiance à l'équipe sortante. Il s'agit de la reconnaissance du travail réalisé depuis 2001.

Notre syndicat se félicite de l'augmentation de la participation au scrutin par rapport aux précédentes élections. Votre participation montre votre intérêt à la vie du COSC et le souhait d'être représenté de manière forte, avec sérieux et implication. Il remercie toutes les personnes qui ont assuré le bon déroulement des opérations de ce scrutin.

Forts de ces résultats «**10 élus sur 15**» nous allons, conformément à nos engagements, poursuivre le développement du CoSC. Notre feuille de route : une équipe unie travaillant pour l'intérêt commun. La tâche est importante surtout quand les budgets ne sont plus à la hauteur des besoins. Mais comme précédemment, nous allons continuer à agir dans l'intérêt **de tous les collègues** et être présents au quotidien dans les services.

C'est dans cet esprit que les élus CGT en accord avec les représentants de la municipalité ont proposé à nos collègues du syndicat FO de prendre des responsabilités au bureau du CoSC. Deux postes furent proposés : Secrétaire et Secrétaire Adjoint. Ils n'acceptèrent que celui de Secrétaire pour démissionner quelques jours après.

Cela est regrettable, car notre association a besoin de toutes et tous, pour engager des actions qui répondent au mieux aux attentes des personnels **actifs et également retraités** car nous

n'oublions pas nos anciens. Ce n'est pas parce que l'on est en retraite que l'on n'existe plus. Nous devons avoir un minimum de respect pour nos aînés.

Les élections sont terminées, les électeurs ont tranché, il faut maintenant rentrer ses rancœurs et penser à **l'intérêt général**. Le contraire ne serait pas compris et à juste raison.

D'ores et déjà nos élus sont au travail et mettent tout en œuvre pour trouver un terrain d'entente avec les représentants FO qui veulent travailler sereinement pour l'ensemble des salariés, pour l'intérêt commun, pour notre Comité social et Culturel.

Merci, encore à toutes et tous, et continuons à œuvrer ensemble pour le meilleur avenir possible, pour toutes et tous les salariés.

La CGT est, et restera une vraie force de propositions, de négociation, d'écoute et d'engagement.

Le Syndicat CGT

Résultat des élections du 14 Novembre 2013

Inscrits : 2417

Votants : 1215

Nuls : 53

Exprimés : 1133

CGT : 746 66 %

en progression constante depuis 2011

FO : 347 34 %



APPEL FINANCES

Sur proposition de la Commission Financière et de Contrôle réunie le 10 Décembre 2013, la CE de l'UD a adopté ce même jour l'appel suivant :

- L'examen des comptes au 30 Novembre 2013 fait apparaître un déficit de 14.617,83 €uros.
- A ce jour, la situation financière ne nous permettrait pas de régler nos factures à la date du 15 janvier 2014 (quelques rentrées devraient survenir prochainement).
- Au 30 Novembre 2013, bien que nous devrions enregistrer quelques règlements de cotisations, c'est un manque d'environ 8.000 €uros que nous subirons au terme du budget 2013.

CETTE SITUATION NOUS CONDUIT A LANCER CET APPEL

- ⇒ Faites le maximum pour mettre à jour vos cotisations 2013. A ce jour, de date à date, il manque 6.000 cotisations.
- ⇒ Pour les structures concernées, dans la mesure de vos moyens, adressez les règlements concernant la manif' de Roanne (un courrier vous sera adressé)
- ⇒ Enfin, comme à l'accoutumée, nous vous lançons un appel aux dons.

Nous vous remercions par avance de vous inscrire au mieux dans ces démarches qui aideront notre UD à franchir ce cap difficile.

Nous savons pouvoir compter sur vous. Fraternellement.

Merci à

Roland GIRAUDAT qui a été, depuis la création de ce Bulletin, le Directeur de cette publication.

qu'il trouve ici les hommages et les remerciements de l'Union Départementale.

■ CHRONIQUE JURIDIQUE

Elections des Conseillers Prud'hommes - LA REGLE DU JEU

Le Conseil de Prud'hommes (CPH) est une juridiction élective et paritaire, fait unique dans l'Union européenne. Les juges qui y officient, élus pour cinq ans, ne sont pas des professionnels. Quelque 20 millions de salariés et chômeurs sont électeurs. Enfin, jusque-là, car le gouvernement vient d'annoncer sa volonté de supprimer les élections prud'homales qui devaient avoir lieu en 2015.

La raison : le taux de participation ne cesse de décroître et la loi du 20 Août 2008 aurait changé la donne car il serait désormais possible de désigner les conseillers prud'hommes sur la base des résultats de la mesure de l'audience des syndicats représentatifs. C'est un peu court car, lors des élections à l'entreprise, il ne me semble pas que l'on ait prévenu les électeurs que leur vote serait pris en comp-

te pour le renouvellement des CPH. Il y a donc non seulement «tromperie» sur la marchandise, mais aussi mise à l'écart d'une partie du corps électoral car de nombreux salariés (5 millions selon la CGT) n'ont participé à aucune élection professionnelle mesurant l'audience des syndicats (soit parce que l'employeur n'a rien organisé, soit par carence de liste syndicale, etc...) alors que les élections prud'homales sont ouvertes à tous les salariés et aux chômeurs. Un déni de démocratie sociale qui doit conduire à faire savoir au Ministre du Travail que l'on ne change pas les règles en cours de jeu et que c'est l'élection directe qui conditionne la légitimité.

Pétitionnons sur www.cgt.fr

Laurent Millet



Les consommateurs disent **NON à la hausse de la TVA !**

La hausse de la TVA au 1^{er} janvier 2014 voulue par François Hollande s'inscrit dans la continuité des politiques économiques néolibérales.

Cette nouvelle hausse est inacceptable car chacun sait que la TVA est une taxe profondément injuste. Elle frappe proportionnellement davantage les petits revenus.

Les 10 % de ménages les plus modestes doivent y consacrer 11,5 % de leurs revenus alors que pour les 10 % de ménages les plus riches cela ne représente que 5,9 %. En 2014, les ménages devraient ainsi payer près de 6 milliards de plus au titre de la TVA pour financer le crédit d'impôt compétitivité (CICE) en faveur des entreprises, ce qui représente une dépense moyenne supplémentaire par foyer d'environ 170€.

Alors que les entreprises ont reçu du budget de l'État 10 milliards d'euros pour 2013 et recevront 20 milliards d'euros en 2014 pour venir compenser 4 % puis 6 % des salaires en dessous de 2000 € net qu'elles verseront. C'est pourquoi cette hausse de la TVA est inacceptable et ce d'autant plus qu'elle s'ajoute à toute une série de nouvelles ponctions frappant les consommateurs et plus particulièrement les salariés, retraités et privés d'emploi.

Ils ont déjà subi de plein fouet l'augmentation du gaz et de l'électricité (+ 5% en juillet, 50 € en moyenne par foyer).

Ils subissent l'augmentation prohibitive des loyers et du prix de l'immobilier.

Trois millions de ménages aux revenus modestes sont désormais imposables à la suite du gel des barèmes et de l'extinction de la demi-part pour avoir élevé des enfants.

Cette hausse de la TVA est inacceptable parce qu'elle ne va pas contribuer aux dépenses publiques et sociales utiles.

L'augmentation de la TVA est injuste socialement et inefficace économiquement pour relancer la croissance, dans un pays où la consommation représente 60 % du PIB, lequel a baissé de 0,1 %.

INDECOSA-CGT exige l'abandon de la hausse de la TVA.

INDECOSA-CGT revendique la mise en œuvre d'une TVA à taux réduit pour les produits de première nécessité.

INDECOSA-CGT revendique une TVA à taux réduit pour les transports en commun.

Montreuil, le 9 décembre 2013

APPEL DE LSR 18

Du 2 au 9 Avril 2014, LSR 18 organise un **circuit au MAROC** (Marrakech).

A ce jour, avec seulement 25 inscrits, nous risquons de ne pouvoir réaliser cette initiative.

Nous invitons donc les personnes intéressées à s'informer et s'inscrire auprès de :

Josianne FOURNIER (02 48 65 71 20)
ou Michel CHOLLET (02 48 57 42 64).



PROGRAMME 2014

Désignation et structure organisatrice	Dates	Animateurs	Thèmes abordés	A qui s'adresse-t-il
Niveau 2 - 1ère partie	6 au 10 Octobre	Nicolas LEPAIN	Le stagiaire, acteur de sa formation.	Tous les militants(es) qui ont suivi le Niveau 1.
Niveau 2 - 2ème partie	7 au 11 Avril	Nicolas LEPAIN	Comment s'élaborent les Revendications, la société, Le syndicalisme, la CGT ?	Tous les militants(es) ayant suivi le N2 1ère partie.
Niveau 2 - 2ème partie (Vierzon)	Complet			
Formation des formateurs	A définir	Nadine MECHIN	La formation CGT : pédagogie et techniques	Les syndiqués qui souhaitent faire de la formation CGT
CoGiTiel Union Départementale décentralisée dans les U.L.	A la demande (3 journées)	J.P. BOURET M. GOUDINOUX	Formation à la gestion du fichier syndical à partir de l'outil informatique CGT : CoGiTiel	Les trésoriers et secrétaires à l'orga. et à la vie syndicale des syndicats et des UL.
CHS-CT Tronc commun	12 au 16 Mai	Georges ORTÉGA	Santé au travail. Rôle et mission du CHS CT. Analyse d'un accident du travail. La réglementation.	Les élus CHS-CT
CHS ATMP	17 - 18 - 19 Novembre	Georges ORTÉGA	Le Harcèlement	Elus CHSCT ayant suivi le tronc commun. Tous les syndiqués(ées) ayant fait le 1er niveau.
PRUDIS Session n°3, 1 ^{er} module Session n°3, 2 ^{ème} module Session n°3, 3 ^{ème} module	A définir	DLAJ		Aux Conseillers Prud'hommes
Organisation et vie Syndicale Politique Financière (direction syndicale)	11, 12, 13 Mars	Eric PERROT Pascal JAUBIER	La syndicalisation, la vie syndicale et la politique financière dans le syndicat et à l'Union Locale.	Les secrétaires généraux, les secrétaires à l'orga. et les trésoriers des syndicats et des UL.
ECO - CE	16 au 20 Juin	Jean Pierre PLANSON Patrick BAUDOUIN		Les élus au CE et les militants intéressés.
Communication	6 - 7 - 8 Octobre	Patrick BAUDOUIN	Aborder les différents modes de communication, mise en situation, usage de moyens vidéos.	A tous les syndiqués(ées)

LES JOURNÉES D'ÉTUDE

Désignation et structure organisatrice	Dates	Animateurs	Thèmes abordés	A qui s'adresse-t-il
Journée d'étude égalité femmes - hommes	A voir (1 journée)	Voir avec la confédération, et Laurence COLLONGE ?	Aborder les questions de traitements entre femmes et hommes dans le milieu professionnel	A tous les syndiqués(ées)
Stage INDECOSA CGT	18-19-20 Juin	Guy LÉGER (Indecosa CGT 18)	Banque - Crédit Surendettement	A tous les syndiqués(ées)
Journée d'étude Stress au travail	23 septembre	SÉBASTIEN MARTINEAU PASCAL HOUDEK		A tous les syndiqués(ées)
Journée d'étude Salaires, salaire sociabilisé, protection sociale	A définir (1 journée)	Intervenant : Bernard FRIOT	Les retraites, la Protection Sociale 100% Sécurité Sociale, Etc. ...	A tous les syndiqués(ées)
Journées d'étude Europe et Région	A définir (2 journées) 1 ^{er} semestre?	Intervenant extérieur	Politique européenne et politique régionale	A tous les syndiqués(ées)